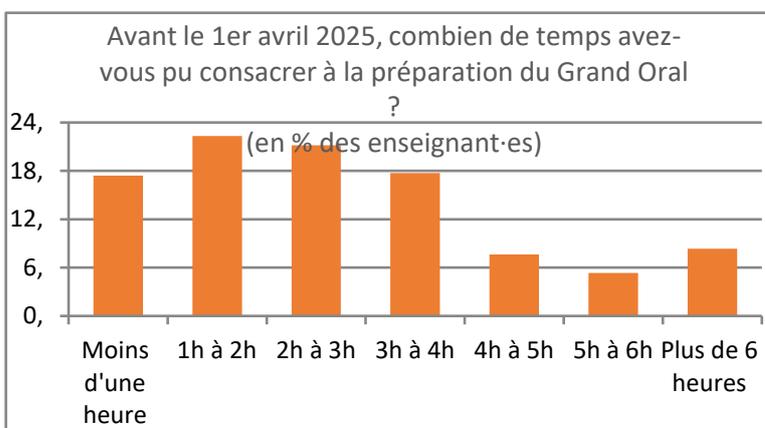


## Juin 2025 Enquête de l'APSES sur l'épreuve du « Grand oral » : des élèves inégalement et mal préparés

En mai 2025, l'APSES a lancé une enquête sur la préparation des élèves à l'épreuve de « Grand oral » du baccalauréat 2025. 752 collègues ont répondu à l'enquête, soit un échantillon significatif (plus d'un quart) des enseignant-es de SES préparant les élèves au baccalauréat en Terminale.

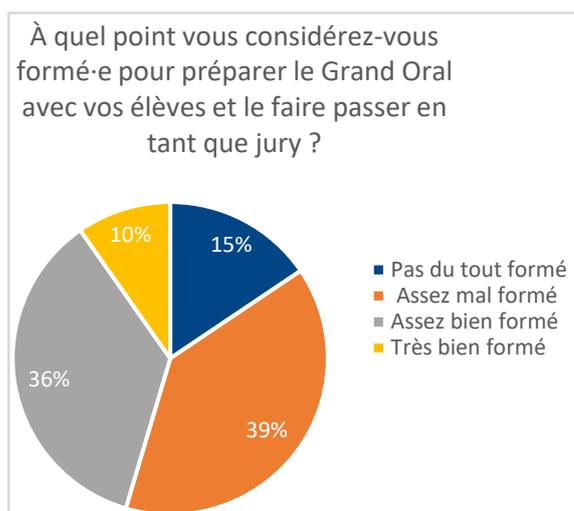
Ces résultats constituent une photographie au 6 juin 2025 de la façon dont les élèves de Terminale ayant choisi la spécialité SES ont pu se préparer à l'épreuve du « Grand oral ». Cette épreuve dont la note compte encore pour cette année à hauteur de 10% de la note finale du bac, est la seule épreuve sans temps de préparation dédié.



### → Des élèves peu préparés et inégalement accompagnés face à l'épreuve du « Grand oral »

Au 1<sup>er</sup> avril 2025, soit deux mois et demi avant l'épreuve, **39 % des collègues n'avaient pas pu consacrer plus de 2 heures** à la préparation du Grand oral avec leurs élèves. Seul-es 20 % des collègues étaient parvenu-es à consacrer au moins 2 séances (4 heures) à préparer cette épreuve avec leurs élèves à cette même date.

Les conditions de préparation varient très fortement selon l'établissement, notamment la possibilité pour les élèves de s'entraîner lors d'un oral blanc : en effet, **41 % des collègues de SES signalent qu'aucun oral blanc** n'est organisé au sein de leur lycée. Quand cet entraînement est mis en place dans un établissement, il **porte la plupart du temps** (dans 77 % des cas) **sur une seule question**.



### → Des enseignant-es mal formés pour accompagner les élèves et les évaluer

**Plus de la moitié des enseignant-es de SES (54 %) ne se considèrent pas du tout formés ou assez mal formés** pour préparer le grand oral avec leurs élèves et pour le faire passer en tant que jury.

42 % des collègues concerné-es trouvent d'ailleurs que **les attendus de cette épreuve de Grand oral sont peu clairs (34 %) voire ne sont pas du tout clairs (8 %)**. Une grande partie d'entre elles et eux juge nécessaire de supprimer cette épreuve pour la remplacer par une épreuve orale totalement différente (42 %). Enfin, **64 % des collègues ont dans leur classe un-e élève ayant choisi un sujet de Grand oral**

**portant sur un chapitre du programme de SES** qui n'est plus au programme des écrits du baccalauréat. Cela pose la question de la façon dont les élèves ont pu intégrer ces notions puisque ces chapitres ont été traités le plus souvent en fin d'année, de façon très rapide, ou n'ont pas été traités. En l'absence d'horaire dédié à la préparation du Grand Oral, et compte tenu de l'apparente liberté laissée aux élèves leur permettant de choisir des chapitres non préparés pour l'écrit, beaucoup de nos lycéen-nes se retrouvent seul-es face à cette épreuve du baccalauréat. Cette situation ne peut qu'accentuer les inégalités entre, d'un côté, des élèves ayant les ressources pour se préparer en autonomie, et d'un autre, celles et ceux qui ont davantage besoin de l'accompagnement de leur professeur-e.

## Synthèse de l'enquête

---

Cette enquête révèle que les élèves de Terminale sont peu préparé·es et inégalement accompagné·es face à cette épreuve du « Grand oral » dont la note compte pour 10 % de la note du baccalauréat. Cette situation contribue à accentuer le stress ressenti par les élèves et renforce les inégalités sociales et scolaires avec une partie seulement des élèves qui bénéficient de temps de préparation et d'entraînement organisés et dédiés.

Par ailleurs, les enseignant·es en SES jugent qu'elles et ils sont plutôt mal formé·es, non seulement pour préparer leurs élèves à cette épreuve mais aussi pour évaluer le Grand oral en tant que jury. Une majorité d'entre elles et eux estiment que les attendus de l'épreuve manquent de clarté, ce qui remet en cause le caractère juste et équitable de cette épreuve de baccalauréat.

## Sur la base de cette enquête, l'APSES demande :

---

- La suppression de l'épreuve actuelle telle qu'elle est organisée.
- L'ouverture d'une concertation avec l'ensemble de la communauté éducative pour jeter les bases d'une nouvelle épreuve orale
- Son éventuel remplacement par une autre épreuve orale dont la préparation doit se faire dans une optique formatrice, émancipatrice et juste avec un temps dédié à sa préparation défini nationalement et en groupes à effectifs réduits avec un·e professeur·e, sans réduire le volume horaire de préparation des écrits.